



# Commune de Junglinster

## Commission consultative de l'égalité des chances, des seniors et de l'accessibilité

---

### Compte rendu de la réunion du 12 février 2025

Invité : -

**Lieu de réunion :** Centre polyvalent Gaston Stein – Giele Sall

Début de la réunion : 18h30

## 1. Ordre du jour

---

1. Adoption du rapport de la réunion du 22 janvier 2025
2. Proposition de la Commission pour la prise en compte des besoins de matériel d'hygiène médicale dans le cadre de la taxe pour la collecte des déchets ménagers
3. Foire des Seniors le 13 septembre 2025 – état des lieux
4. Seniorendag 2025 : prochaines étapes
5. Préparation de l'entrevue avec le CIPA Grand-Duchesse Charlotte le 22 février 2025
6. Inventaire de l'accessibilité des infrastructures communales – questions pratiques
7. Divers

## 2. Compte rendu

---

### 1) Adoption du rapport de la réunion du 22 janvier 2024

Le rapport est adopté sans modification. Compte tenu de l'entrevue avec Mme Carole Van Der Zande, Chargée de direction du Club Aktiv Plus « An der Loupescht », le rapport lui sera remis pour revue.

### 2) Proposition de la Commission pour la prise en compte des besoins de matériel d'hygiène médicale dans le cadre de la taxe pour la collecte des déchets ménagers

Après revue des taxes qui seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025, les membres de la Commission discutent de deux types de solutions pour soulager financièrement des ménages ayant besoin de recourir à du matériel d'hygiène médicale et des familles qui ont besoin de couches pour des petits enfants et qui de ce fait génèrent une plus grande quantité d'ordures ménagères (poubelle « grise »).

De manière générale, les membres s'accordent de dire que les aides éventuelles ne devraient être accordées uniquement sur demande et qu'il faut un élément de preuve pour ouvrir le droit aux aides à accorder par la commune.

- En ce qui concerne les jeunes familles, cet élément est facile à apporter et résulte de la remise de l'acte de naissance à la commune de résidence. L'aide serait accordée annuellement tant que le ménage a un enfant à charge dont l'âge n'excède pas 3 ans. En cas d'une deuxième naissance dans ce délai, l'aide ne sera pas augmentée.
- Pour les adultes ayant besoin de recourir à du matériel d'hygiène médicale, tel que des couches d'incontinence ou autre, les membres sont d'avis que l'aide ne devrait être accordée sous condition de remise d'un certificat médical y relatif. Ce certificat serait à renouveler tous les ans.

Deux solutions sont envisagées par la Commission :

- ⇒ La première piste serait d'accorder un subside annuel (p.ex. de 100 €) à allouer aux ménages qui remplissent les conditions ci-avant. Ce subside permettrait p.ex. de financer des vidanges supplémentaires.
- ⇒ Alternativement, les membres proposent de permettre aux ménages concernés d'avoir la poubelle de la taille plus grande au prix de la poubelle de la taille immédiatement inférieure. À titre d'exemple, un ménage ayant besoin d'une poubelle de 120L (512 €) ne paierait que la redevance prévue pour les poubelles de 80L (338 €). Il conviendrait toutefois de limiter cette aide aux poubelles d'une taille maximale de 120L. Cette limite se justifie par le fait que les poubelles d'une taille maximale de 120L correspondent aux poubelles utilisées communément par les ménages et il convient de garder à l'esprit l'objectif d'une réduction des déchets ménagers non recyclables.

Dans la mesure où la Commission de la nature, de l'environnement et du climat est également appelée à faire un avis, Kenichi indique qu'il avait été discuté avec le secrétaire de celle-ci de faire un avis commun des deux Commissions et se charge de coordonner la réponse.

**Points d'actions fixés :**

- ⇒ Kenichi : contacter la Commission de la nature, de l'environnement et de l'énergie en vue de la rédaction d'un avis commun des deux Commissions
- ⇒ Envoi de l'avis en amont du prochain conseil communal prévu le 4 avril 2025

**3) Foire pour Seniors 2025**

Tom informe la Commission que l'Assurance dépendance ne pourra pas assister à la foire, comme celle-ci se déroule le weekend. Ils proposent de faire une conférence à part uniquement dédié à l'assurance dépendance.

Celle-ci devra être organisée en semaine avec une présentation suivi d'échanges bilatéraux. L'expérience aurait montré que de tels échanges seraient largement sollicités par les familles de proches en situation de dépendance. Ils proposent de nous laisser du matériel d'information et de promotion qu'on pourrait exposer le 13 septembre 2025, si nous le souhaitons. Les membres de la Commission sont d'avis qu'une telle conférence pourrait être organisée pendant les mois d'hiver, de manière suffisamment décalée de la Foire pour seniors.

Les membres parcourent la liste des exposants contactés et discutent des exposants qui pourraient être retenus pour faire une présentation. La foire est prévue de se dérouler entre 10h00 et 17h00 et le planning provisoire des présentations retenu est le suivant :

- 12h00 – Stéphanie Rosquin (diététicienne)
- 14h00 – Senioresécherheetsberoder (Police)
- 16h00 – Omega 90 pour la directive anticipée (« Patienteverfügung »)

Face à la demande de certains exposants d'avoir une invitation formelle en vue de bloquer définitivement la date dans leurs agendas, il est décidé de contacter le Conseil des Bourgmestre et échevins en vue d'avoir l'accord d'organiser la Foire des Seniors le 13 septembre prochain.

Dans ce contexte, il pourrait être ensuite demandé au service « Communication et événement » de la commune de revoir la lettre à adresser aux exposants et d'aider dans la conception de matériel promotionnel pour la Foire (communication au MAG/médias sociaux/calicot/panneaux).

La Commission pourrait servir des boissons à la buvette du Centre Polyvalent. Il est proposé de demander à des « Foodtrucks » d'être présents pour le volet « nourriture ».

**Points d'actions fixés :**

- ⇒ Tom : contacter le Conseil des Bourgmestre et Échevins avec la liste des exposants déjà contactés en vue d'obtenir l'accord pour organiser la Foire le 13 septembre 2025 et proposer une entrevue avec la Commission au besoin.
- ⇒ Tous : préparer une lettre en vue d'inviter formellement les exposants sur base d'un document partagé sur notre OneDrive.
- ⇒ Après accord du CBE : se mettre en relation avec le Service « Communication et Événements » pour le volet promotionnel de la Foire

**4) Seniorenstag 2025 : prochaines étapes**

Les membres s'échangent au sujet de l'organisation du Seniorenstag 2025 et des prochaines démarches à entreprendre.

- ⇒ Francine : contacter les restaurateurs potentiels et demander des propositions de menu.
- ⇒ Tom : Contacter le service « Communication et Événements » en vue de rendre plus attractive l'invitation à envoyer aux seniors.

**5) Préparation de l'entrevue avec le CIPA Grand-Duchesse Charlotte le 22 février 2025**

L'entrevue avec les habitants du CIPA et l'équipe des soignants est fixée à 10h30 dans la cafétéria du CIPA Gran-Duchesse Charlotte (40, rue Rham à Junglinster). L'idée est de connaître les attentes et points d'amélioration, notamment en ce qui concerne les sentiers de promenade empruntés par les habitants.

**6) Inventaire de l'accessibilité des infrastructures communales – questions pratiques**

Tom informe qu'il semble difficile de mettre en place une base de données interactive accessible à de tiers. Il indique avoir mis en place un fichier en ligne dans notre espace OneDrive où est possible de stocker les photos de endroits identifiés pour des améliorations en termes d'accessibilité. Ce fichier pourra être utilisé par les membres de la Commission.

**Points d'actions fixés :**

- ⇒ Dans le cadre de l'entrevue avec les CIPA, il est envisagé de faire une promenade avec les personnes concernées en vue de faire des améliorations en matière d'accessibilité.

**7) Divers**

Le 8 mars est la journée internationale des femmes. La question est soulevée si la commune compte faire une sensibilisation particulière y relative sur les réseaux sociaux. La Commission devrait préparer une sensibilisation et/ou planifier une activité pour 2026

**Points d'actions fixés :**

- ⇒ Tom : Contacter le Service « Communication et Événements » pour demander si une communication est prévue et suggérer une sensibilisation concernant la marche féministe le 8 mars à Luxembourg Ville

----

La réunion était terminée vers 21h10.

Tom Weber  
Président